



**2019 HAYWOOD NORAM  
CHAMPIONNATS DE L'EST DU CANADA  
SPRINTS AltaGas  
CHAMPIONNATS NATIONAUX PARA-NORDIQUE  
LA COUPE D'ONTARIO CUP #4-2019**

**31 JANVIER – 3 FÉVRIER, 2019**

**ORGANISÉS PAR  
HIGHLANDS TRAIL BLAZERS RACE SOCIETY  
À  
HIGHLANDS NORDIC  
DUNTROON, ONTARIO**

CAPITAL  MARKETS

**HAYWOOD**

**AltaGas**

Le Circuit Haywood NorAm est sanctionné par Ski de fond Canada (SFC) et par la Fédération internationale de ski (FIS). Le but est de fournir des courses de haut calibre aux skieurs élités et en développement en Amérique du Nord. La coupe #4 de l'Ontario est sanctionnée par SFC. Les championnats nationaux para nordiques sont sanctionnés par SFC.

[FIS ICR – CCR \(Canadian Competition Rules\) Precisions 2018](#)  
[2018-19 Haywood NorAm AltaGas Sprint Series Technical Package](#)

Organisés par Highlands Trailblazers Race Society à Highlands Nordic, Duntroon, ON

**Site web:** [www.HTBRS.com](http://www.HTBRS.com)

<b>Président, Comité organisateur</b>	<b>Richard Lemoine</b>	<a href="#"><u>e-mail*</u></a>
<b>Directeur de compétition</b>	<b>Shawn Sinclair</b>	<a href="#"><u>e-mail*</u></a>
<b>Secrétaire de compétition</b>	<b>Debra Friendly</b>	<a href="#"><u>e-mail*</u></a>
<b>Liaison Para-Nordique</b>	<b>Al White</b>	<a href="#"><u>e-mail*</u></a>
<b>Délégué technique</b>	<b>Jacques Dumont</b>	
<b>Délégué technique adjoint</b>	<b>Pierrot Bernier</b>	

\*Veuillez mettre NorAm dans la ligne d'objet du courriel pour nous joindre.  
**LES HEURES AFFICHÉES SONT LES HEURES NORMALES DE L'EST.**

**Inscription de l'athlète:**

Les inscriptions seront traitées exclusivement en ligne avec Zone4 (<https://zone4.ca/register.asp?id=19571>). L'inscription ouvrira le 27 décembre 2018.

Les inscriptions doivent être soumises au plus tard le lundi 28 janvier 2019 à 23h59. Les inscriptions reçues après cette date seront sujettes à l'acceptation du jury et se verront facturer des frais de retard de 100 \$ par coureur. Les inscriptions reçues après le 28 janvier doivent être envoyées par courrier électronique au secrétaire de la compétition.

Les athlètes et les entraîneurs sont responsables de la vérification de leur inscription et doivent informer l'organisation de tout changement avant le jeudi 31 janvier à MIDI par courriel au secrétaire de la compétition ou en personne au bureau de la course.

Les listes de confirmation seront affichées sur le site Web de l'événement (HTBRS.com) à partir du mercredi 30 janvier, ainsi que lors de la réunion des capitaines d'équipe, le jeudi 31 janvier.

**Inscription des entraîneurs:** pour aider le comité organisateur à communiquer avec les participants pendant l'événement, notamment en ce qui concerne les avis d'annulation, les changements d'horaire, la participation aux réunions du jury, etc., une inscription séparée pour les entraîneurs de la Zone 4 sera disponible. Il n'y aura aucun frais pour cette inscription. Les inscriptions doivent être soumises au plus tard le lundi 28 janvier à minuit.

**Les dossards pour entraîneurs** permettant l'accès aux sentiers pendant les épreuves de distance doivent être commandés en ligne à l'adresse [https://zone4.ca/register.asp?Id=19537 & Jan = 1 & cartlevel = 1](https://zone4.ca/register.asp?Id=19537&Jan=1&cartlevel=1)

**Admissibilité:**

Pour participer, un skieur doit posséder une licence de course valide émise par la FIS, la SFC, une fédération nationale de ski (NSF) d'un autre pays ou acheter pour chaque journée de course une licence journalière délivrée par la SFC. Pour ceux qui ont besoin de la licence journalière (qui inclut une renonciation), elle doit être achetée lors de l'inscription sur Zone4. La licence journalière pour les mineurs (moins de 18 ans) doit être signée par un parent ou un tuteur. Les licences journalières coûtent 5 \$ par jour de course.

**Remarque:** Les GUIDES Para-Nordiques (PN) n'ont pas besoin de licence si le skieur B1-B3 pour lequel il / elle guide a acheté une licence VI transférable lorsqu'il s'est inscrit pour sa propre licence SFC, comme indiqué sur le formulaire de licence de course. Si le skieur B1-B3 n'est pas un skieur agréé par SFC, l'athlète du PN et le guide doivent acheter la licence journalière pour chaque jour de course.

**SURCLASSEMENT:** Les athlètes ont la discrétion de choisir de se surclasser course par course; toutefois, cette décision doit être prise au plus tard au début de la réunion des capitaines d'équipe, le jeudi 31 janvier. La décision doit être prise en consultation avec l'entraîneur de l'athlète, en tenant compte du format de la course, de la distance et des données d'homologation du parcours. Un athlète surclassé doit suivre les conditions de licence pour la catégorie supérieure et sera placée dans la catégorie YOB la plus jeune de la catégorie choisie. Voir la section «frais» pour d'autres exigences relatives à la course.

**Compétitions SPRINTS** - Catégorie ouverte: à moins que le secrétaire de la compétition ne soit informé de l'intention de l'athlète de courir Senior au plus tard au début de la réunion des capitaines d'équipe, le jeudi 31 janvier, tous les juniors qualifiés seront inscrits en catégorie junior aux éliminatoires des quarts de finale.

**Frais:** (non remboursable, à payer via la Zone 4 uniquement jusqu'au 28 janvier à minuit). Les frais de course incluent uniquement l'accès aux pistes lors des entraînements officiels (le 31 janvier) et les jours de compétition (les 1er, 2 et 3 février). En outre, il y aura des frais de traitement de la TVH, de la zone 4 et, pour les skieurs ontariens uniquement, des frais de XCSO et de SOD.

Les courses du samedi et du dimanche sont un format de poursuite de 2 jours pour TOUTES les catégories. En tant que tels, les skieurs DOIVENT avoir terminé la course du samedi pour pouvoir courir le dimanche. L'heure d'arrivée des skieurs le samedi détermine leur heure de départ le dimanche. Aucune inscription ne sera acceptée pour le dimanche sans une inscription le samedi.

Si un skieur veut se surclasser, la catégorie choisie pour le samedi sera également celle du dimanche. Un coureur midget ou plus jeune qui veut se surclasser doit payer les frais associés à la catégorie supérieure.

**Toutes les catégories sauf midget (et plus jeunes) et les guides paranordiques:**

EARLY BIRD (avant 23h59 le mercredi 23 janvier): 45 \$ le vendredi, 90 \$ le samedi et le dimanche

APRÈS EARLY BIRD: ajoutez 10 \$ par jour de course

Les coureurs ontariens paient également 5 \$ XCSO et 5,00 \$ de SOD par jour de course.

**Catégories Midget et plus jeunes (YOB 2005 et moins):**

EARLY BIRD (avant 23h59 le mercredi 23 janvier): 22,50 \$ le vendredi, 45 \$ le samedi et le dimanche

APRÈS EARLY BIRD: ajoutez 5 \$ par jour de course.

Les coureurs ontariens paient également 2,50 \$ XCSO et 2,50 \$ de frais SOD par jour de course.

**Guides para-nordiques:** aucun frais, mais doivent être enregistrés et posséder une licence en fonction des critères d'admissibilité (voir ci-dessus).

**Licence journalière** (si nécessaire): 5 \$ par course

**Frais de retard (après le lundi 28 janvier à 23 h 59) - TOUTES LES CATÉGORIES:** En plus des frais susmentionnés, 100 \$ par coureur plus la TVH, à payer à la Highlands Trailblazers Race Society en espèces ou par chèque. Les dossards ne seront pas distribués à un athlète si les frais n'ont pas été payés et une renonciation est signée.

**Frais de remplacement de dossard:** les clubs, équipes / centres d'entraînement devront acquitter les frais de remplacement de dossard de 100 \$ pour chaque dossard manquant à la fin de CHAQUE course.

**Réunions des capitaines d'équipe (TCM):**

Les réunions auront lieu à Highlands Nordic dans la salle Rockside:

Jeudi 31 janvier à 16h

Vendredi 1er février à 17h (sous réserve de modifications)

Samedi 2 février à 17h (sous réserve de modifications)

**Calendrier d'entraînement :**

Journée officielle d'entraînement: le jeudi 31 janvier de midi à 16 heures.

Les jours de course (les 1er et 2 février): le plus tôt possible après la fin des courses de cette journée  
 Ceux qui s'entraînent avant le 31 janvier devront acheter un laissez-passer de piste.

### FORMAT DE COURSE, CATÉGORIES ET DISTANCES

Catégorie	Année de Naissance	vendredi février 1	samedi février 2	dimanche février 3
		Classique	Classique	Libre

OPEN		Sprints individuels	Poursuites <del>1er</del> - <u>lère</u> journée	Poursuites <del>2ième</del> 2ième journée
Junior Femmes	1999, 2000	1.5K	10K	15K
Junior Hommes	1999, 2000	1.5K	10K	15K
Senior Femmes	1998 & plus vieilles	1.5K	10K	15K
Senior Hommes	1998 & plus vieux	1.5K	10K	15K
<b>PARA-NORDIQUE</b>				hunter start (poursuite inversée)
PN Debout Femmes	n/a	.9K	10K	10K
PN Debout Hommes	n/a	.9K	10K	10K
PN Assis Femmes	n/a	.48K	3K	3K
PN Assis Hommes	n/a	.48K	3K	3K
<b>AUTRES CATEGORIES</b>		<b>Départs par intervalles</b>	<b>Poursuites 1ère journée</b>	<b>Poursuites 2ème journée</b>
Mini-Midget Filles	2007, 2008	n/a	2.4K	3.6K
Mini-Midget garçons	2007, 2008	n/a	2.4K	3.6K

Midget Filles	2005, 2006	2.2-3K	3.5K	4K
Midgetgarçons	2005, 2006	2.2-3K	3.5K	4K
Juvenile Filles	2003, 2004	2.2-3K	5K	7.5K
Juvenile garçons	2003, 2004	2.2-3K	5K	7.5K
Junior Filles	2001, 2002	2.2-3K	5K	10K
Junior garçons	2001, 2002	2.2-3K	10K	10K
Maîtres Hommes	1988 & plus vieux	N/A	10K	15K
Maîtres Femmes	1988 & plus vieilles	N/A	10K	15K

**Horaire du bureau de la course:**

Mardi 29 janvier	heures limitées
Mercredi 30 janvier	de 8h à 17h (le centre ferme à 17h00)
Jeudi 31 janvier	de 7h30 à 18h
Vendredi 1er février	de 7h30 à 18h
Samedi 2 février	de 7h30 à 18h
Dimanche 3 février	de 7h30 à 16h

**Distribution des dossards:** à partir de 7h45 les jours de course au bureau de la course

Si les deux informations «Club» et «Équipe / Université» sont inclus dans une inscription, il sera demandé aux skieurs d'indiquer si leur dossard est distribué à leur club ou à leur équipe.

**Calendrier de la compétition:**

Sous réserve des conditions météorologiques et de la neige, la première heure de départ le vendredi et le samedi est 9h30. Sous réserve des conditions météorologiques et de la neige, la première heure de départ le dimanche est 8h30 pour para-nordique et 9h30 pour les autres catégories.

L'ordre de course et les heures de départ détaillées seront disponibles à chaque TCM et sur le site Web.

Les distances para-nordiques seront déterminées en consultation avec les entraîneurs de la PN.

**Fartage, essais de cire et zones de réchauffement:**

Un espace de fartage sera prévu à proximité du chalet. L'accès et l'attribution d'espaces de fartage seront disponibles à partir du mercredi 30 janvier à 9 heures.

Des zones d'essai de cire seront aménagées à proximité de la zone de fartage et du stade.

Le chalet principal servira d'aire d'accueil chauffé et abritera également le bureau de la course et le poste de secours.

**La Répartition des Groupes de Départ et classements préférentiels:**

La CPL actuelle pour les compétitions de distance et de sprint sera utilisée conformément à la section 6.9 du module technique. Lorsqu'un skieur étranger n'a pas de points de CPL, le jury utilisera sa discrétion pour le classement préférentiel du skieur. Les demandes de classement spéciales en provenance du Canada seront basées sur une soumission écrite de la division de l'athlète au moins une semaine avant le début de l'épreuve. Ces demandes doivent indiquer un motif extraordinaire d'examen pour améliorer le classement préférentiel.

**Pour la qualification au sprint, dans la catégorie Open, les juniors et les seniors de chaque sexe seront combinés aux fins de la répartition des groupes de départ et gérés en tant que classes Open simples; cependant, les athlètes seront séparés en catégories Senior et Junior aux fins des éliminatoires, des récompenses et de la publication des résultats.**

**Jury:** Le jury sera composé du délégué technique, du chef de la compétition, du délégué technique adjoint et du directeur des courses de SFC.

**Plans de parcours:** Les plans de parcours de chaque jour seront affichés sur [www.HTBRS.com](http://www.HTBRS.com). Ceux-ci seront disponibles en ligne le 24 janvier et dans toutes les remorques de fartage.

**Règles et règlements à noter:**

En ce qui concerne les directives provinciales, cet événement sera conforme au nouveau protocole de fartage «Sans Fluor/ Faible teneur en Fluor» pour les athlètes inscrits dans les catégories Midget et plus jeunes. Il est demandé à ces athlètes de limiter leurs options de cire de glisse aux cires sans / à faible teneur en fluor selon les directives de la directive XCSO. Les entraîneurs et les athlètes doivent connaître les points suivants pour les 2 jours de courses de technique classique:

Restriction de hauteur des bâtons de ski :	ICR 343.8.1
Zone de virage:	ICR 310.2.2.3
Zone technique:	ICR 310.2.2.1

**Prix et résultats:**

Les résultats seront affichés à deux endroits à l'extérieur du chalet principal et seront en ligne à l'adresse [www.zone4.ca](http://www.zone4.ca).

Les récompenses seront remises près du chalet (niveau supérieur) en fonction de résultats non officiels dès que possible après la fin de la course du dernier skieur de la catégorie.

**Les prix en espèces seront remis aux hommes et aux femmes de la classe ouverte aux skieurs détenteurs d'une licence FIS.**

vendredi Sprints			
1 <sup>er</sup>	500\$	1 <sup>er</sup> U23	75\$
2 <sup>ieme</sup>	300\$	1 <sup>er</sup> temps de qualification	100\$
3 <sup>ieme</sup>	200\$		
4 <sup>ieme</sup>	150\$		
5 <sup>ieme</sup>	100\$		

samedi Classique			
1 <sup>er</sup>	250\$	2 <sup>ieme</sup>	150\$
		3 <sup>ieme</sup>	100\$

dimanche Technique Libre			
1 <sup>er</sup>	250\$	2 <sup>ieme</sup>	150\$
		3 <sup>ieme</sup>	100\$

dimanche gagnant global		dimanche gagnant global U23	
1 <sup>er</sup>	600\$	1 <sup>er</sup>	\$150
2 <sup>ieme</sup>	350\$		
3 <sup>ieme</sup>	250\$		
4 <sup>ieme</sup>	200\$		
5 <sup>ieme</sup>	100\$		

Les prix seront décernés aux cinq meilleurs athlètes des deux sexes et au meilleur athlète de moins de 23 ans des deux sexes de la classe Open et aux trois meilleurs athlètes des deux sexes de toutes les autres catégories.

Des médailles seront attribuées aux trois premiers de chaque catégorie. Les Midget, Juvenile et Junior Filles/Garçons recevront des médailles et des prix locaux par année de naissance (2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006). Les mini-midgets recevront des médailles et des prix par catégorie / sexe.

**AVIS CONCERNANT LES CONTRÔLES DE DOPAGE** : Les participants aux championnats canadiens de l'Est doivent savoir que des tests de contrôle du dopage peuvent être effectués par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

**Médical**: Les patrouilleurs canadiens de ski seront sur place en tant que premiers intervenants. La salle d'urgence la plus proche est l'hôpital général et marin de Collingwood, situé au 459, rue Hume, à Collingwood (Ontario) L9Y 1W9 · 705-445-2550.

**Hébergement**: les informations se trouvent sur le site de l'événement, HTBRS.com, y compris les directions à partir de l'aéroport international Pearson de Toronto, les informations sur les hôtels locaux et les cartes locales.

Aucun repas d'athlète ne sera fourni, cependant, le Highlands Nordic dispose d'un chalet à service complet avec cafétéria et boutique de sport. [www.highlandsnordic.ca](http://www.highlandsnordic.ca).

**Annulation**: Dans la mesure du possible, la SFC annulera son événement au plus tard le dimanche 27 janvier à minuit, en consultation avec le comité organisateur et le délégué technique.

En cas d'annulation des Championnats, le CO, en coopération avec SFC, remboursera les frais de course moins les dépenses encourues non réutilisables lors de manifestations futures. Il n'y aura aucun remboursement pour les frais de transaction Zone 4.